

**COMMUNE DE FREHEL**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du jeudi 30 octobre 2025**

Date de convocation : 24 octobre 2025  
Date d'affichage : 24 octobre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 18  
Nombre de Conseillers présents : 11  
Nombre de Conseillers votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi trente octobre à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Michèle MOISAN, Maire.

Etaient présents : Mme MOISAN, MM CALLIOT, CHOLET, FAUDIERE, DALLET, Mmes COQUELIN, MARTIN, MEHOUAS, BRIARD, DURAND, M GREBERT formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Mme CHATELLIER pouvoir à M CHOLET, Mme NABUCET pouvoir à Mme DURAND

Etaient absents : M SECRETAIN, Mme CUCULI, MM RENOUARDIERE, BELLANGER, LEMOINE

M FAUDIERE est nommé secrétaire.

RAPPORTEUR : Mme MOISAN

**DELIBERATION N°2025-2-058 : Autorisation donnée à Mme le Maire de déposer une autorisation de travaux.**

Madame le Maire expose à l'Assemblée que la salle de la Grande Abbaye faisait l'objet d'une seule entité avec la cybercommune au titre des établissement recevant du public (ERP).

Les travaux de réhabilitation et d'extension de la médiathèque ayant conduit à fermer l'accès entre la salle de la Grande Abbaye et la médiathèque, il convient de déposer une autorisation de travaux afin que la salle de la Grande Abbaye devienne un ERP propre.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**AUTORISE** Madame le Maire à déposer une autorisation de travaux pour la salle de la Grande Abbaye et à signer tous documents afférents,

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).



Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 31 octobre 2025

Le Maire,

Michele MOISAN

Le Secrétaire,

Patrice FAUDIERE

